

Transfert des Cellules d'Appui Pour l'Insertion à la DASES.

En 2008, la municipalité a décidé de transférer les Cellules d'Appui pour l'Insertion (CAPI), du CASVP à la DASES.

A l'occasion d'une réunion d'étape organisée à la DASES par Martine BRANDELA, sous-directrice de l'administration générale, du personnel et du budget avec les organisations syndicales, dont l'UCP, celles-ci sont intervenues afin que ces transferts se déroulent dans les meilleures conditions pour le personnel.

Sont concernés 84 agents du CASVP, de catégorie A, B, et C, travaillant dans les 3 CAPI.

Ces personnels ont la possibilité soit :

- de rejoindre la DASES par voie de détachement pour 1 an pour les agents de catégorie C et 2 ans pour ceux de catégorie B, puis de demander leur intégration à terme ou un éventuel retour ou une prolongation de détachement
- de rester au CASVP et d'y occuper un autre poste dans une nouvelle structure.

Tous les agents devront faire connaître leur décision à l'administration, au plus tard le 24 avril 2009, afin de respecter le calendrier du CTP DASES du 28 avril prochain. Ils intégreront la sous-direction de l'insertion et de la solidarité et seront rattachés à l'adjointe du chef de bureau du RMI, responsable des espaces insertion.

Tous les agents gardent leurs acquis : salaires, primes, NBI, temps partiels, Leurs missions sont identiques et exercées dans les locaux actuels. En effet les loyers des locaux occupés par les 3 structures seront pris en charge par la DASES, ceux occupés par la CAPI 2 appartenant à l'AP-HP.

Les engagements de la DASES envers les agents du CASVP reposent sur la « Charte des CAPI » rédigée conjointement par ces deux organismes. Bien entendu l'UCP veillera à sa bonne application.

Il conviendra cependant d'harmoniser les heures d'ouverture au public des CAPI et des Espaces insertion, ce dossier fera l'objet d'une inscription à l'ordre du jour du CTP de juin 2009.

Ce transfert sera effectif le 1^{er} octobre 2009.

CAP, déjà des remous.

Les Commissions Administratives Paritaires issues des dernières élections commencent à travailler et déjà des remous se produisent.

Entre autres, la CAP 16 (adjoints administratifs), convoquée le 30 mars, n'a pu se tenir, les représentants élus du personnel, dont ceux de l'UCP ayant unanimement refusé de siéger. En effet, alors que des propositions avaient été formulées par les organisations syndicales en pré-CAP, les réponses ne leur sont parvenues que la veille de la CAP. D'autre part des éléments sur les dossiers individuels sont encore attendus de la part de l'administration, et des anomalies ont été relevées sur les tableaux d'avancement.

Devant ces dysfonctionnements, l'intersyndicale a refusé de siéger, considérant ne pas pouvoir travailler sereinement. La CAP sur les dossiers individuels aura lieu fin avril et celle statuant sur les nominations au choix en juin.

Dans d'autres CAP des dossiers ont posé problème, nous aurons l'occasion d'y revenir dans un prochain UCP Flash.

.../...

Nominations et promotions.

Nous vous donnons ci-dessous les nominations actées par les Commissions Administratives Paritaires qui ont siégé ces derniers jours :

CAP N° 3, ingénieurs des services techniques.

Nominations au grade d'ingénieur général.

Michel BINUTTI (DPE), Martial BRACONNIER (DPA), Didier VARDON (DALIAT).

Nominations au grade d'ingénieur en chef.

Carine BERNEDE (DPA), Sylvie DECAUDIN-ANGELONI (dét.), Michel LE BARS (DVD), Jean-Marc LE NEVANIC (DJS), Béatrice RAS (DVD), Joan YOUNES (DPA).

CAP N° 5, ingénieurs des travaux.

Nominations au grade d'ingénieur divisionnaire.

Sophie ABISSET (DU), Paul BAROT (DSTI), Olivier BARRIERE (DVD), Michel BOUILLOT (DVD), Hubert BRONNEC (DPA), Frédéric CHARLANES (DPA), Philippe CHARVET (DPA), Daniel CRIL (DEVE), Mathias GALERNE (DEVE), Cécile GUILLOU (DVD), Philippe MIGEOT DE BARAN (SIAAP), Valérie MILON (DVD), Cyril MOUET (DPE), Marie Eve PERRU (DPE), Julien TOURRADE (DU).

CAP N° 6, architectes voyers.

Nomination au grade d'Architecte voyer général.

Pierre SOUVENT (DLH).

Nominations au grade d'architecte voyer en chef.

François BRUGEAUD (DU), Yann LE TOUMELIN (DVD), Anne-Marie MICHEL (DU), Emmanuel OBERDOERFFER (DLH).

CAP N° 11, secrétaires administratifs.

Nominations au grade de Secrétaire Administratif de classe exceptionnelle.

Fabienne BARON (DALIAT), Marie-Thérèse BAUCHE (DRH), Dominique BERARD (DDATC), Patrick BERTHEUX (DJS), Martine BOLLE (DASES), Michelle BOUILLON (IG), Ghislaine BOURCIER (DSTI), Christian BRUNETIERE (DPA), Anne-Marie CHARTON (DLH), Martine CHEVAL (DASES), Marianne DEVEY (DASCO), Brigitte DUBOIS (dét.), Ghislaine FLORIMOND (DPE), Françoise FRANCE (DEVE), Patrick GATEAUD (DFPE), Liliane GONDEL (DAC), Marie-Claire LE CORRE (DRH), Catherine LECHAT (DICOM), Dominique LEPAGE (DF), Muriel LINET (DVD), Liliane MAGDZIAK (DDEE), Martine MEILHAN (DU), Patricia PEJOINE (DASCO), Serge PEUZIAT (DPE), Christine PUJOL (DASES), Patrick QUILFEN (DLH), Nathalie ROMAND (DU), Blanche ROUDET (Cab.), Marie-France RUELLE (DDATC).

A toutes et tous, UCP Flash adresse ses sincères félicitations.

Union des Cadres de Paris

2bis, square Georges Lesage 75012 PARIS – Tél. 01.43.47.80.72 - Fax. 01.43.47.81.45